

Détail de l'offre : Responsable d'étude pour les questions agricoles

Partenaire	 Ambassade de France en Chine
Adresse	0000000000600
Ville	Pékin
Référence	22D1668151735
Titre	Responsable d'étude pour les questions agricoles
Description du poste	Positionnement : Placé sous l'autorité du Chef du Service économique régional et des conseillers agricoles, il exerce son activité pour faire avancer les dossiers agricoles du Pôle agri-agro. Contenu du poste : *Appuyer les conseillers agricoles dans les échanges avec les administrations chinoises visant à promouvoir les intérêts français dans le secteur agricole et agroalimentaire (échanges sur les politiques publiques, coopération, échange d'experts, négociations d'accès au marché, promotion des entreprises françaises) ; *Analyser le secteur agricole et agroalimentaire chinois (administrations, associations professionnelles, entreprises) ; *Dans ce cadre, contribuer à la veille sur les évolutions touchant les produits agricoles et agro-alimentaires en Chine, en lien avec les autres agents du Pôle et de Business France ; *Tisser un réseau de relations dans les administrations chinoises pour permettre d'anticiper ces évolutions ; *Proposer des coopérations entre la France et la Chine sur ces sujets, les mettre en place et les suivre ; *Intervenir en appui à Business France sur des sujets nécessitant un contact avec l'administration chinoise ; *Interprétariat et traduction français, anglais, chinois ; *Soutien au SER en cas de visite diplomatique, sur sollicitation de sa hiérarchie.
Type de contrat	Emploi
Métier	Administration / juridique Autres / Divers
Société	Ambassade de France
Description de la société	1- Les relations franco-chinoises dans le secteur agricole Les relations franco-chinoises dans le secteur agricole portent sur les activités suivantes : *Les échanges entre la France et la Chine sur les politiques publiques agricoles (agroécologie, développement rural (« revitalisation »), indications géographiques, etc.), y compris au niveau international (Organisation internationale de la Vigne et du Vin (OIV), Organisation mondiale de la Santé animale (OMSA)) ; *La coopération entre les deux pays, dans le cadre de la déclaration d'intention signée le 9 janvier 2018, complétée par les arrangements administratifs sur la coopération en formation professionnelle agricole, enseignement supérieur agricole, le développement de la filière bovin allaitant ; *Les échanges d'experts, sous forme de délégations ou de participation à des évènements agricoles (séminaires, webinaires, foires agricoles etc.)

*Les négociations sur de nouveaux arrangements administratifs et sur l'accès au marché des produits agricoles et agroalimentaires français.

Par ailleurs, les normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) applicables aux produits

importés évoluent rapidement en Chine, souvent sans grande concertation préalable avec les Ambassades. Ces évolutions méritent d'être anticipées ; des programmes de coopération gagnent donc à être mis en œuvre entre les deux pays pour préparer l'élaboration de ces normes.

Enfin, les importations répondent à des procédures très strictes (concordance entre les informations des certificats sanitaires et les arrivages...) qui peuvent parfois générer des problèmes d'application.

2-Le rôle du Pôle agri-agro au sein du Service économique régional

À l'Ambassade de France en Chine, le Pôle agri-agro du Service économique régional (SER) est le point de contact des administrations centrales chinoises (GACC, MARA, SAMR, CNIPA, etc.) pour les questions agricoles régaliennes. Sous la direction du Chef du Service économique régional à Pékin, ses missions sont les suivantes :

*Promouvoir les intérêts français dans les négociations avec les autorités chinoises, s'agissant :

oDes relations commerciales bilatérales pour l'accès au marché des produits français en Chine (négociations sanitaires et phytosanitaires (SPS), propriété intellectuelle, tarifs douaniers, etc.), en lien avec l'Union européenne ;

oDes questions agricoles traitées dans les instances internationales, en particulier OMC et FAO ;

*Appuyer les interprofessions, les associations professionnelles et les entreprises françaises du secteur agricole et agroalimentaire, tant pour leur installation que pour le développement de leurs exportations, notamment sur les sujets régaliens (propriété intellectuelle, indications géographiques, conditions d'investissements, etc.) ;

*Venir en appui au SER, dans son champ de compétence, lors des visites officielles, notamment présidentielles et ministérielles, en Chine et en France ;

*Assurer une veille et une analyse économique sur la situation de l'agriculture et de l'agro-alimentaire en Chine (politiques agricoles et agroalimentaires ; marchés et recherche agricoles et agroalimentaires ; situation SPS ; connaissance des opérateurs publics et privés, etc.) ;

*Développer ou coordonner des programmes de coopération dans le domaine agricole sur les sujets d'intérêt conjoint (normes SPS, agroécologie, formation agricole, etc.) afin de mettre en avant l'offre, l'expertise et les acteurs français publics (Business France, collectivités territoriales) ou privés (Chambre de commerce, SOPEXA, pôle agro du Medef International, CCEF, interprofessions et associations professionnelles, etc.).

Par ailleurs, Business France propose des prestations payantes aux entreprises de ce secteur pour appuyer leur développement : prestations de prospection ou promotion commerciale (notamment, mise en contact avec les opérateurs locaux) ou d'appui réglementaires, lorsque les entreprises recherchent une réponse juridique à un problème spécifique. Business France est ainsi le point de contact des entreprises sur ce sujet.

Localisation

Pékin

Pays

Chine

Profil recherché

Compétences demandées :

•Langue maternelle chinoise et résidence permanente en Chine ;

•Disposant d'une expérience sur des sujets réglementaires au sein d'administrations ou d'entreprises chinoises ;

Langues Français